

La Police des Chemins de Fer

La Police des chemins de fer (SPC) de la police fédérale est chargée des missions de police de base dans les gares, les stations de métro, sur les trains, dans le métro et aux abords des quais.

La Police des chemins de fer (SPC) assure un accueil dans les gares de Bruxelles-Midi, Namur, Liège, Charleroi, Mons, Louvain, Anvers, Gand et Bruges et effectue des patrouilles dans le métro bruxellois.

Les coordonnées et les heures d'ouverture sont affichées sur les portes des locaux. En cas d'absence et pour les cas urgents, appelez le 101.

Missions

- ✓ Surveillance dans les trains et dans les gares.
- ✓ Intervention en cas d'incidents et d'accidents.
- ✓ Accompagnement de grands groupes de personnes qui voyagent en train ou en métro.
- ✓ Contrôle du transport de marchandises par rail.
- ✓ Contrôle frontalier à l'arrivée et au départ des trains Eurostar.
- ✓ Lutte contre les phénomènes d'insécurité dans le domaine ferroviaire, comme la drogue, les agressions, les vols, la traite des êtres humains et l'environnement.
- ✓ Assistance spécialisée aux autres services de police.

Formation

À l'issue de la formation de base, les inspecteurs de police peuvent solliciter un emploi à la Police des chemins de fer. Quand un candidat est sélectionné, il ou elle reçoit une formation de 5 semaines. Celle-ci doit permettre au personnel de la Police des chemins de fer d'intervenir en toute sécurité et de manière adéquate dans l'environnement spécifique du chemin de fer ou du métro. Les membres du personnel du poste de contrôle Eurostar suivent quant à eux un cours portant sur les contrôles frontaliers.



Photo: Petra De Weser

Editeur responsable: Alain Martens, police fédérale. Service relations publiques et protocole, rue Fritz Toussaint, 47 - 1050 Bruxelles.



Sur la bonne voie

Travaillons ensemble pour la sécurité



Comment éviter un vol ?

Dans la gare et dans la station de métro:

- ✓ Surveillez toujours vos bagages et ne les abandonnez pas (par exemple pour consulter les horaires, acheter un ticket, etc.).
- ✓ Gardez votre sac à main fermé et portez-le devant vous. Placez votre portefeuille dans une poche fermée et difficile d'accès (surtout pas dans la poche arrière d'un pantalon).
- ✓ Soyez sur vos gardes lorsque vous êtes interpellés par un inconnu. Certains pickpockets utilisent ce subterfuge afin d'attirer votre attention pendant qu'un comparse s'empare de vos bagages.
- ✓ Faites particulièrement attention aux bagages de petite taille et aux ordinateurs portables, cibles de choix pour les voleurs.



Photo: Jos Balcaen



Photo: Petra De Weyer

Dans le train:

- ✓ Ne suspendez pas votre veste au crochet prévu à cet effet si elle contient des objets de valeur. Une personne mal intentionnée pourrait s'en emparer facilement, par exemple en prenant place derrière vous. Pliez votre veste et déposez-la sur vos genoux.
- ✓ Si vous placez vos bagages au-dessus de vous, dans l'emplacement prévu à cet effet, gardez toujours un œil dessus. Faites particulièrement attention si quelqu'un tente de détourner votre attention, par exemple en frappant à la fenêtre, ou si quelqu'un vous adresse la parole. Si vous voulez dormir, placez vos affaires entre vos pieds, sans toutefois gêner les autres voyageurs. Les objets encombrants doivent être placés dans le wagon prévu à cet effet et ne peuvent en aucun cas être laissés sur la plate-forme.
- ✓ D'autres moments critiques sont les embarquements et débarquements. Les pickpockets en profitent pour provoquer des bousculades afin de commettre un vol.

Dans le métro:

- ✓ Dans le métro, la fréquence des arrêts est élevée et un grand nombre de personnes voyagent debout, souvent serrées les unes contre les autres. Dans ce cas, vous devez continuellement faire attention à votre portefeuille, votre sac ou votre GSM. Ainsi, pour vous prémunir contre le vol, ceux-ci seront placés dans la poche de votre pantalon ou de votre sac, la main glissée dans votre poche ou posée sur votre sac.